

Entendu au bureau (suite de la page 3)

sible à une quatrième dose, douze semaines après avoir reçu sa troisième dose (c'est la règle actuelle en Ontario, au moment de la rédaction de document). D'après des travaux intensifs effectués par l'ORA⁹, sous l'égide de la D^{re} Jane Purvis, nous avons déterminé que les patients n'ont pas besoin d'une lettre de leur rhumatologue pour obtenir cette quatrième dose. Il leur suffit de montrer leur boîte de médicaments ou leur ordonnance aux responsables du centre de vaccination. Ce positionnement a bénéficié de l'appui du ministère provincial de la Santé et de la direction de nos principales sociétés pharmaceutiques de détail. Le patient indique qu'il prévoit se faire vacciner à la pharmacie de sa ville, qui lui fournit également son traitement contre la PR. Je me suis dit que c'était parfait, et qu'il ne devrait pas y avoir de problèmes.

L'après-midi, j'entends ma secrétaire parler à ce patient. Sa pharmacie, une succursale d'une grande chaîne, souhaite une lettre de ma part avant de procéder à l'injection. Disposant d'un modèle pour ce type de lettre, je l'envoie par télécopie à la pharmacie afin que le patient puisse se faire vacciner. Mais je ne m'arrête pas là : je lui envoie également le document d'une page de l'ORA, qui présente le protocole en vigueur concernant l'administration de la quatrième dose. Je contacte égale-

ment la D^{re} Purvis et notre directrice générale de l'ORA afin de leur communiquer le nom de la pharmacie, son numéro, son adresse, ainsi que ses numéros de téléphone et de télécopieur. Dans l'heure qui suit, on m'assure que les personnes concernées au Ministère de la Santé et au siège social de la chaîne de pharmacies ont été avisées. J'espère que cela permettra d'éviter que d'autres patients et rhumatologues aient à faire face à ce type de situation. S'il s'agit là d'une petite victoire, nous avons besoin de ces petites avancées, de temps en temps, pour continuer à mener le bon combat au nom de nos patients.

Glossaire :

1. PPR : pseudopolyarthrite rhizomélique; 2. FSC : formule sanguine complète
3. VS : vitesse de sédimentation érythrocytaire; 4. CRP : protéine c-réactive
5. DME : dossier médical électronique; 6. FR : facteur rhumatoïde
7. PR : polyarthrite rhumatoïde; 8. LED : lupus érythémateux disséminé;
9. ORA : Ontario Rheumatology Association

Philip A. Baer, MDCM, FRCPC, FACR
Rédacteur en chef, JSCR
Scarborough (Ontario)

Nos plus récentes ressources pour les patients

Par Trish Barbato, présidente et cheffe de la direction de la Société de l'arthrite

Lorsque vous vivez avec une maladie chronique, il est important d'avoir accès à de l'information et aux ressources. À la Société de l'arthrite, nous voulons être en mesure d'aider les patients en leur fournissant l'information la plus à jour.

Nous sommes heureux d'annoncer que certaines de nos ressources sont maintenant offertes dans des langues autres que l'anglais et le français, ce qui signifie que davantage de gens auront accès à de l'information précieuse qui pourra les aider dans leur parcours de patient. Nous avons adapté notre brochure sur la PR en chinois traditionnel, en arabe et d'autres langues devraient suivre.

Vivre avec une maladie chronique peut être difficile non seulement pour le corps, mais pour l'esprit aussi. Nous avons donc créé de nouvelles vidéos de méditation : une d'introduction et une pour l'anxiété et le stress.

Récemment, nous avons mis à jour notre contenu sur les médicaments biologiques et les biosimilaires pour le traitement de l'arthrite inflammatoire afin d'aider les patients à rester à l'affût des derniers traitements et des dernières recherches.

Veillez présenter ces ressources à vos patients et dirigez-les vers le site arthrite.ca/ressources.

